

# NOTE DE SYNTHÈSE 1

Rôle des Femmes dans la Prévention  
de l'Extrémisme Violent en Tunisie

## INTRODUCTION

La présente note de synthèse est un récapitulatif du papier rédigé par Emna Jablaoui, Directrice Exécutive de l'Institut International du Développement Humain (IDH), Tunisie. Le papier est le premier d'une série de trois autres publications sur le thème femmes et extrémisme violent en Tunisie. Les recherches et publications ont été commanditées par l'ONU Femmes, dans le cadre d'un projet regroupant l'ONU Femmes, le Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF) et le Centre de Recherche sur le Genre, la Paix et la Sécurité de l'Université Monash. Les points de vue exprimés dans cette publication n'engagent que l'auteure et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Commission Européenne et du Centre de Recherche sur le Genre, la Paix et la Sécurité de l'Université Monash.

La présente note de synthèse s'intéresse aux rôles actuels et potentiels que jouent les femmes dans la prévention de l'extrémisme violent et du fondamentalisme en Tunisie. En se référant aux recherches et données disponibles, quoique rares, la note tente de documenter la manière dont les femmes peuvent être engagées et/ou associées aux stratégies et programmes de lutte contre les idéologies et pratiques fondamentalistes et/ou de prévention de l'extrémisme violent. C'est également une réflexion sur les raisons qui peuvent pousser les femmes à lutter contre l'extrémisme violent, ainsi que sur les éventuelles intersections entre PEV, d'une part et plan d'action national de mise en œuvre de la Résolution Femmes, Paix et Sécurité en Tunisie, d'autre part.

Ci-après les principaux enseignements tirés de cette recherche :

- En Tunisie, les effets des relations

de pouvoir entre hommes et femmes et les capacités et motivations des femmes à combattre l'extrémisme violent n'ont pas été reconnus à leur juste valeur et exploités à bon escient dans les politiques et programmes de PEV.

- La manière dont les acteurs gouvernementaux s'y prennent pour intégrer l'approche fondée le genre dans la PEV reste insuffisamment étudiée. Plusieurs recherches doivent encore être menées afin de mieux appréhender l'efficacité des interventions déjà en place.

- Plusieurs organisations de la société civile dirigées ou assistées par des femmes travaillent sur l'approche fondée sur le genre dans la PEV. Les femmes peuvent jouer et jouent vraiment un rôle clé dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, directement ou grâce aux efforts qu'elles déploient pour renforcer la sécurité au sein de la famille, au niveau de la communauté et dans la société, en général. Toutefois, il existe peu de documents et d'analyses sur l'engagement des femmes dans ce domaine : les femmes continuent d'être peu soutenues et la thématique reste sous-étudiée.

- A ce jour, rares sont les recherches empiriques qui se sont attelées aux rôles, connaissances et capacités des femmes en matière de PEV.

- Le renforcement de l'autonomisation des femmes est un facteur contributif à l'appui apporté à l'extrémisme violent dans la Tunisie post révolutionnaire. Il s'agit, en partie, d'un contrecoup réactionnel des femmes à l'encontre des structures sociales patriarcales.

La présente note de synthèse reconnaît les bonnes pratiques déjà en place et envisage de faire fond sur celles adoptées par les autorités tunisiennes en matière de genre et de PEV. Il s'agit, plus particulièrement, du Congrès des

Intellectuels Tunisiens contre le Terrorisme, du Programme d'Appui à la Société Civile, de l'Institut International de Développement Humain et des différentes composantes du Plan d'Action National de Mise en Œuvre de la Résolution Femmes, Paix et Sécurité. En référence à ces bonnes pratiques, il est attendu que la société civile encourage le débat intellectuel engagé sur les questions du genre et de l'extrémisme, dans un contexte de transition politique marqué par une situation socio-économique fragile. Par ailleurs, il convient d'encourager les acteurs de la société civile à privilégier les approches fondées sur le genre dans l'élaboration de leurs réponses de PEV. Les ressources financières et les financements alloués à l'extrémisme violent doivent également être adéquats et conséquents. Enfin, le plan d'action national de mise en œuvre de la Résolution Femmes, Paix et Sécurité prévoit un certain nombre de bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Et là encore, la budgétisation et le financement restent cruciaux, tout comme la mise en place d'approches fondées sur le genre pour réformer le secteur sécuritaire.

## **SYNTHÈSE DES ANALYSES ET RÉSULTATS**

### **a) Genre et groupes extrémistes violents en Tunisie**

Certes, on en voit des femmes faire l'apologie de l'extrémisme violent et s'activer au sein de groupes extrémistes violents, dans des rôles de combat ou de non-combat. Mais il n'est pas moins vrai que les proportions ne sont pas les mêmes que pour les hommes. L'extrémisme violent est connu pour affecter les femmes de façon disproportionnelle, notamment parce que

les groupes extrémistes violents ont tendance à décréter des lois et à instaurer des pratiques régressives à leur égard et à commettre des actes de violence fondés sur le genre, notamment à l'encontre de femmes occupant des postes de responsabilité.

Les mouvements sociaux que la Tunisie a connus, tout comme l'identité des femmes, sont définis par rapport à un canevas binaire opposant discours laïque/libéral et discours religieux/conservateur. Cette dichotomie, qui puise ses origines historiques dans le contexte politique tunisien, devient plus pertinente au vu de l'actuel paysage politique, particulièrement favorable à la promotion des droits de la femme et à l'affirmation de son identité. Aujourd'hui, les femmes peuvent s'engager dans les groupes extrémistes violents, les soutenir et aller jusqu'à commettre des actes de violence. Dans le même temps, elles peuvent également être parties prenantes dans les opérations de PEV. Il est important d'attacher une importance accrue au rôle que jouent les femmes, qu'elles soient activistes violentes ou porteuses d'un message de paix et concernées par la prévention de l'extrémisme violent.

### **b) Rôle des mères dans la PEV**

En Tunisie, il est rare qu'on parle de femmes dans la documentation de PEV accessible au public. Et quand bien même c'est le cas, référence est souvent faite aux rôles qu'elles jouent au sein des organisations d'extrémisme violent ou en leur qualité de mères et ces rôles n'ont pas été explorés plus en détail. Selon Fionnuala D. Ní Aoláin, rapporteuse spéciale des Nations-Unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, "en mettant l'accent sur les mères, on court le risque d'exposer les femmes

à de plus grands risques de marginalisation et d'exclusion...Invoquer le capital symbolique de la maternité dans l'expectative de ramener les jeunes hommes à la maison et de mettre terme à leur engagement dans le jihad...cela met les mères dans le collimateur, au niveau interne et externe, justement parce que l'état a tout intérêt à brandir la carte de la "maternité" pour servir ses propres fins politiques".

Mettre l'accent sur la "maternité" peut être préjudiciable aux différents autres rôles que les femmes jouent dans la société, dans le sens où cela risque de stigmatiser la répartition des rôles entre hommes et femmes au sein du ménage, d'alimenter les dissensions au sein des familles et d'installer un climat de méfiance entre communautés et autorités.

Il est également arrivé qu'une mère n'ait pas été prise au sérieux par les autorités en dépit des signalements qu'elle avait lancés concernant la radicalisation de sa fille. Olfa Hamrouni est la mère de Rahma et de Ghofrane Chikhaoui, deux adolescentes qui ont quitté la Tunisie pour aller combattre aux côtés de l'Etat Islamique en Iraq et dans le Cham. La mère a publiquement pointé du doigt les autorités tunisiennes qui n'étaient pas parvenues à empêcher sa fille Rahma de quitter la Tunisie. Selon Mohamed Ikkal Ben Rejeb, président de l'association de sauvetage des Tunisiens bloqués à l'étranger, la société tunisienne est particulièrement sensible aux discours impliquant des femmes engagées dans l'extrémisme, notamment parce que "c'est un choix qui implique une composante morale et sexuelle, de sorte qu'une femme partie au combat devienne source de honte pour sa famille".

### **c) Sécurité non contraignante et rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent**

Les recherches sur la question de l'extrémisme violent ont révélé que les stratégies officiellement adoptées par l'Etat étaient négligentes du rôle (potentiel) que les femmes sont susceptibles de jouer dans la PEV, la lutte contre la radicalisation et le désengagement.

Les institutions publiques sont de plus en plus nombreuses à adopter des approches de PEV qui mettent l'accent sur le dialogue, la coopération et la réconciliation. L'Egypte, l'Algérie, le Yémen, l'Arabie Saoudite, la Jordanie ou encore la Libye sont des pays de la région qui ont déjà fait appel à ce genre d'approches pour traiter le fondamentalisme islamique et l'extrémisme violent.

Les publications relatives aux programmes de contre-radicalisation et de désengagement ne font pas l'unanimité en ce qui concerne les fondements de l'extrémisme violent et les facteurs de motivation qui poussent à rejoindre les groupes d'extrémismes violent. L'intégration de l'approche fondée sur le genre aux opérations de PEV doit se faire en référence à une étude plus poussée du rôle des femmes, afin de fournir un meilleur éclairage sur l'impact de ces programmes et leurs chances de succès. Le plan d'action national de mise en œuvre de la Résolution 1325 des Nations Unies Femmes, Paix et Sécurité a été adopté en mai 2018 pour une période de deux ans. Il expose les grandes lignes de la stratégie de promotion de la participation des femmes et jeunes filles à la vie publique et aux prises de décisions en matière de résolution des conflits, d'instauration de la paix et de prévention et lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Au titre de cette stratégie, le PAN propose une loi qui "garantit la parité au sein des organes indépendants et autorités élues aux niveaux local et national, des postes de décision et des hautes sphères civiles, judiciaires et militaires", en partenariat

avec les organisations de la société civile, les organisations internationales et les bailleurs de fonds. Le PAN propose également une série de procédures et de mécanismes d'appui à la participation effective des femmes aux négociations et dialogues ayant lieu à l'échelle nationale, en lien avec la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent .

#### **d) Autonomisation des femmes et résilience à l'extrémisme violent**

L'autonomisation des femmes dans la Tunisie post-révolutionnaire a été un facteur qui, à la fois, a servi l'extrémisme violent et conforté la résistance à ce fléau. Une dynamique qui porte l'empreinte du genre, quand on sait que l'autonomie permet aux femmes de porter des contrecoups à l'encontre de certains hommes. Dans le même temps, il est probable que les effets régressifs de l'extrémisme violent aient encouragé les femmes à devenir politiquement actives. Le profil genre de la Tunisie, tel qu'il a été établi par l'Union Européenne, donne à voir que la mobilisation des femmes pendant et après la Révolution n'a pas été traduite à sa juste valeur dans la réalité . L'écart est significatif entre les capacités d'engagement et de mobilisation des femmes, d'une part et leur représentation réelle au sein des institutions politiques, d'autre part. Les recherches menées dans d'autres pays et régions nous ont appris que l'autonomisation des femmes contribue à ériger des communautés plus résilientes aux menaces posées par l'intolérance et l'extrémisme violent. Cette théorie du changement établit des liens avérés entre autonomisation des femmes et paix communautaire. Un constat qui mérite approfondissement dans le cas de la Tunisie.

Recommandations

Destinées aux autorités :

**1.** Les autorités et la société civile devraient travailler à promouvoir l'égalité des sexes, afin de permettre l'éclosion de communautés plus résilientes à l'extrémisme et à l'extrémisme violent.

**2.** Le gouvernement et la société civile devraient travailler à promouvoir l'autonomisation sociale et politique des femmes, au titre de leurs stratégies de PEV.

**3.** Le gouvernement devrait réfléchir à l'évaluation de la conception des programmes d'autonomisation des femmes, de sorte à renforcer le rôle des femmes dans l'instauration de communautés plus résilientes et capables de résister à l'extrémisme violent. Cela implique :

**a.** Des programmes destinés à accroître le nombre de femmes candidates à des postes dans les institutions locales et nationales ainsi qu'aux premières lignes du secteur sécuritaire (police), à assurer la primauté du droit (avocats, juges) et à appuyer les femmes déjà à la tête de ce genre de postes à assumer leurs rôles de leadership.

**b.** Des programmes d'appui aux initiatives des femmes en matière de cohésion sociale et de promotion de la culture de la paix, au niveau communautaire.

**c.** Des programmes de soutien aux femmes et aux jeunes pour les aider à développer des campagnes de promotion de l'égalité entre sexes et de la culture de la paix sur les réseaux sociaux.

**4.** Le gouvernement devrait être plus inclusif et réactif avec les femmes engagées dans la prévention de l'extrémisme violent au niveau communautaire. Les femmes actives au sein d'organisations de la société civile impliquées dans l'éducation et les affaires religieuses et sécuritaires devraient être

consultées et impliquées dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de P/LEV.

**5.** Le gouvernement et autres parties prenantes devraient éviter les stéréotypes sexistes dans les politiques et programmes de PEV.

**6.** Les résultats de la présente note de synthèse peuvent servir à l'élaboration d'indicateurs fondés sur le genre en lien avec la participation des femmes à la PEV, à même d'éclairer la mise en œuvre de l'actuel plan d'action pour la mise en œuvre de la Résolution Femmes, Paix et Sécurité et ceux à venir.

**7.** L'adoption d'une approche fondée sur le genre lors du traitement judiciaire des dossiers et des poursuites, afin de pouvoir identifier les hommes et les femmes coupables d'extrémisme violent.

**8.** Le gouvernement devrait adopter des programmes de désengagement sur mesure, afin de mieux distinguer entre adhésions volontaires et adhésions forcées aux groupes d'extrémisme violent.

[Destinées à la société civile, à l'ONU et à toute autre partie prenante, y compris les organismes de recherche :](#)

**1.** Il est important de mener une recherche primaire pour explorer la relation entre droits et autonomisation des femmes, d'une part et extrémisme violent, d'autre part, afin de mieux assimiler l'interdépendance qui les caractérise et d'éclairer le processus d'élaboration de programmes de PEV, à partir du prisme du genre.

**2.** Il est important de mener une recherche primaire fondée sur le genre pour documenter et mettre en exergue le rôle et l'impact des femmes dans la PEV, dans différents secteurs

et à différents niveaux

**3.** Les Nations Unies, et plus particulièrement l'ONU Femmes, les organisations de la société civile concernées et les bailleurs de fonds seraient appelés à apporter le soutien nécessaire au gouvernement pour l'exécution du plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du conseil de Sécurité des Nations Unies, notamment par l'adoption de mécanismes réglementaires à même de promouvoir la participation des femmes et jeunes filles à la vie publique, à la gestion des affaires publiques et à la prise de décisions.

**4.** Les Nations Unies, et plus particulièrement l'ONU Femmes, les organisations de la société civile concernées et les bailleurs de fonds seraient appelés à collaborer aux côtés du gouvernement tunisien afin de créer et de maintenir une base de données pour évaluer la participation des femmes et jeunes filles à la vie publique, conformément au plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

**5.** Les Nations Unies, et plus particulièrement l'ONU Femmes, les organisations de la société civile concernées et les bailleurs de fonds seraient appelés à aider le gouvernement tunisien à développer des procédures et mécanismes institutionnels pour appuyer les compétences de négociation et les capacités de leadership des femmes et jeunes filles, conformément au plan d'action national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bertoluzzi, Giulia et Costanza Spocci. "Tunisian mother's grief: Two daughters lost to Islamic State," Middle East Eye, 1 mai 2016, <https://www.middleeasteye.net/news/tunisian-mothers-grief-two-daughters-lost-islamic-state>

Eggert, Jennifer Philippa. "The Roles of Women in Counter-Radicalisation and Disengagement (CRaD) Processes : Best Practices and Lessons Learned from Europe and the Arab World." Berlin : Berghof Foundation, 2018. [https://www.berghof-foundation.org/fileadmin/redaktion/Publications/Other\\_Resources/Berghof\\_Input\\_Paper\\_Women\\_Counterradicalisation.pdf](https://www.berghof-foundation.org/fileadmin/redaktion/Publications/Other_Resources/Berghof_Input_Paper_Women_Counterradicalisation.pdf)

Gribaa, Boutheina et Giorgia Depaoli. "Profil genre de la Tunisie." République Tunisienne et Union Européenne, 2014, [http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/documents/page\\_content/profil\\_genretunisie\\_2014\\_courte\\_fr.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/documents/page_content/profil_genretunisie_2014_courte_fr.pdf).

Grami, Amel. "Women, Feminism and Politics in Post-Revolution Tunisia: Framings, Accountability and Agency on Shifting Grounds." Feminist Dissent 3 (2018): 23-56. DOI: 10.31273/fd.n3.2018.292

Guessoumi, Mouldi et al. "Le Terrorisme en Tunisie à Travers les Dossiers Judiciaires." Tunis : Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux (FTDES), 2016. <https://ftdes.net/rapports/Le%20terrorismeedossiersjudiciaires.pdf>

Johnston, Melissa, Jacqui True et Zineb Benalla. "Gender Equality and Violent Extremism: A Research Agenda for Libya." Le Caire : ONU Femmes, 2019.

Ní Aoláin, Fionnuala. "Jihad, Counter-Terrorism and Mothers." Just Security, 4 mars 2015, <https://www.justsecurity.org/20407/jihad-counter-terrorism-mothers/>

République Tunisienne, Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Agées "Plan d'Action National 2018-2020 pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies Femmes, Paix et Sécurité et des résolutions qui la complètent." Tunis: Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Agées et ONU Femmes, 2018.

Les points de vue exprimés dans cette publication n'engagent que l'auteure et ne reflètent pas nécessairement ceux d'ONU Femmes et du Centre de Recherche sur le Genre, la Paix et la Sécurité de l'Université Monash.



MONASH  
University

MONASH  
GENDER  
PEACE AND  
SECURITY